

5 ans

Cela fait cinq ans

que le dispositif STOP^{*}

a été déployé en France

0 806 23 10 63

* Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention



28/01/2026



Lancement de la nouvelle campagne de communication

Dossier de presse

Contact : coordination.ffcriavs@gmail.com // 06 24 08 08 20



Soutenu
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE DISPOSITIF STOP A 5 ANS

Lancement de la nouvelle campagne de communication : renforcer la prévention des violences sexuelles par l'accessibilité et la visibilité

Un enjeu majeur de santé et de sécurité publiques

La prévention des violences sexuelles constitue un enjeu majeur de santé et de sécurité publiques. Reconnues comme un problème de santé publique, les violences sexuelles figurent parmi les principaux contributeurs à la charge mondiale de morbidité, avec des conséquences particulièrement graves lorsqu'elles sont subies par des mineurs.

L'efficacité de la prévention repose sur une articulation d'interventions diversifiées et complémentaires, associant prévention primaire, secondaire et tertiaire. Dans ce cadre, la prévention secondaire joue un rôle essentiel : elle vise à intervenir auprès des personnes présentant un risque de passage à l'acte afin d'agir en amont des violences.

STOP : un dispositif national de prévention à la source

C'est dans cette perspective que la FFCRIAVS a mis en place, en 2020, avec le soutien du Secrétariat d'État à la protection de l'enfance et des familles, le dispositif STOP.

STOP est un service téléphonique national d'écoute, d'orientation et de prévention, destiné aux personnes attirées sexuellement par les enfants. Il a pour objectif d'éviter le passage à l'acte en facilitant l'accès à une information fiable, à une orientation adaptée et, le cas échéant, à des parcours de soins.

Les données scientifiques montrent qu'environ 30 à 70 % des violences sexuelles sur mineurs seraient commises par des personnes présentant une attirance sexuelle envers les enfants. Cette attirance concernerait entre 4 et 13 % de la population selon les estimations. La prévention

secondaire ciblée constitue donc un levier déterminant pour réduire les violences sexuelles.

Faciliter l'accès aux ressources et aux soins

Les expériences internationales, notamment issues du dispositif allemand « Dunkelfeld », indiquent que les personnes concernées sont majoritairement en demande d'accompagnement, mais que l'accès aux soins demeure souvent complexe, en raison de la stigmatisation et d'un manque de lisibilité des ressources existantes. STOP répond à cet enjeu en proposant une porte d'entrée clairement identifiée, accessible à l'échelle nationale, permettant une première évaluation et une orientation vers des professionnels et dispositifs adaptés.

Construit en lien avec les associations d'aide aux victimes et porté par les CRIAVS fédérés, le dispositif STOP s'inscrit de manière complémentaire aux actions de prévention primaire et tertiaire, dans une approche globale de prévention des violences sexuelles.

5 ans de STOP : une nouvelle campagne pour renforcer l'impact

À l'occasion de ses 5 ans, le dispositif STOP lance une nouvelle campagne de communication nationale. Cette campagne a pour objectif de renforcer la visibilité du dispositif notamment en utilisant le format numérique, de mieux faire connaître son rôle et ses modalités d'accès, et de consolider sa place comme outil structurant pour agir à la source des violences sexuelles.

Cinq ans après sa création, STOP s'affirme comme un dispositif essentiel au service de la protection des mineurs, de la santé publique et de la prévention durable des violences sexuelles.

Paris, le 28 janvier 2026

DE LA PÉDOPHILIE A LA PÉDOCRIMINALITÉ

Objectif du STOP : éviter que la pédophilie ne devienne pédocriminalité.

Pédophilie / pédocriminalité : distinctions et liens

Souvent confondus dans le débat public, les termes pédophilie et pédocriminalité ne recouvrent pas la même réalité.

- La pédophilie (ou trouble pédophilique) désigne une attirance sexuelle durable envers les enfants. Il s'agit d'un terme médical, qui ne préjuge pas d'un passage à l'acte.
- La pédocriminalité renvoie aux violences sexuelles effectivement commises sur des mineurs.

En outre, les études à l'international montrent une prévalence importante d'intérêts pédophiliques en population générale : 4 % et 13 % selon les études (Seto, 2009 ; Ahlers et al., 2011; Wurtele et al., 2014). La plupart des personnes concernées sont dites « abstinentes », c'est-à-dire qu'elles ne porteront jamais atteinte à un mineur.

L'attirance sexuelle n'est donc ni nécessaire ni suffisante pour expliquer les violences sexuelles. De nombreux passages à l'acte relèvent avant tout de dynamiques de pouvoir, de violence ou de transgression des limites.

Cependant, les personnes ayant une attirance sexuelle envers les enfants constitue 40% des personnes ayant commis des violences sexuelles à leur encontre (Blanchard et al., 2001 ; Seto, 2001 ; Schmid et al., 2013). Cela justifie donc des actions de prévention secondaire ciblées.

Besoin et demande d'aide des personnes pédophiles

La majorité des personnes concernées ne passent pas à l'acte et peuvent être en demande d'aide :

- Niveau de détresse important lié à l'attirance dont idées suicidaires (Cohen et al., 2020)
- Auprès de l'entourage de la personne : 54,2% en avaient parlé à leurs amis (Beier et al., 2015 ; Volet et al., 2011)
- Auprès de professionnels : 54,7% des appelants disent avoir cherché une aide professionnelle (Volet et al., 2011),
- Une aide faisant suite à une crainte de passage à l'acte (50,9% dans étude de Volet et al., 2011)

Enjeu de visibilité et d'accessibilité des dispositifs d'aide

Plusieurs obstacles à la demande d'aide ont été documentés (Cantor & McPhail, 2016; Jahnke, 2018; Levenson et al., 2017), parmi lesquels :

- Rencontrer des difficultés à trouver un(e) professionnel(le) formé(e) pour intervenir auprès de ces patients
- Ne pas connaître l'existence de l'aide
- Que les dispositifs d'aide manquent d'accessibilité

L'efficacité de la communication autour du dispositif STOP constitue donc un enjeu majeur pour que le besoin d'aide des sujets pédophiles puisse aboutir à une proposition d'aide effective.

LE DISPOSITIF STOP : OBJECTIF ET CHIFFRES CLÉS

Un dispositif structuré et robuste qui rencontre son public.

Le STOP : Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention

Le dispositif STOP, porté par la FFCRIAVS et par l'ensemble des CRIAVS locaux, est une ligne téléphonique de prévention et d'orientation vers les soins des personnes attirées sexuellement par les enfants.

Techniquement, il s'agit d'une plateforme téléphonique permettant, suite à un message d'accueil, de renvoyer vers un interlocuteur sur le département de résidence (ou de naissance, le cas échéant) que l'appelant aura renseigné en tapant le numéro sur son clavier.

L'appel est traité par les équipes pluridisciplinaires des CRIAVS : le/la secrétaire accueille et organise l'évaluation téléphonique réalisée par son collègue clinicien (psychologue, psychiatre, infirmier) en vue d'une orientation vers une prise en charge adaptée.

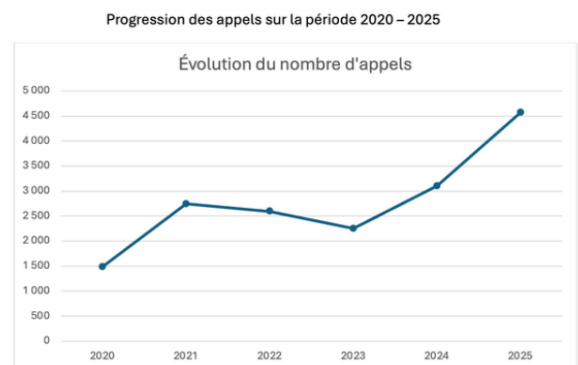
Des équipes formées et structurées

Les CRIAVS ont développé l'activité du STOP à leur initiative et sans bénéficier de financement supplémentaire. Ils ont donc adapté leur organisation pour accueillir les appels et sont montés en compétence (formation, intervision) et ont développé des référentiels (guide juridique, charte éthique) pour proposer une aide de qualité.

Plus de 200 professionnels travaillent au sein des CRIAVS : psychologues, secrétaires, documentalistes, infirmiers, psychiatres, et autres professions (sociologues, psychomotriciens...).

5 ans de recueil de données (anonymes)

En 5 années, le nombres d'appels à triplé.



Pour l'année 2025, il y a eu 4577 appels dont 447 de plus de 5 mn.

- 84% de ces appels étaient un 1er appel.
- 64% des appelants nous ont contacté pour une attirance sexuelle envers les enfants, les autres appelaient pour un proche, de l'information.
- À noter que parmi ces personnes, 90% d'entre elles ont été identifiées comme des hommes.
- L'âge moyen des appelants était de 37,4 ans

UNE DYNAMIQUE INTERNATIONALE

Des expériences inspirantes, des collaborations fructueuses pour la prévention des violences sexuelles commises à l'encontre des mineurs.

Des dispositifs à l'efficacité éprouvée

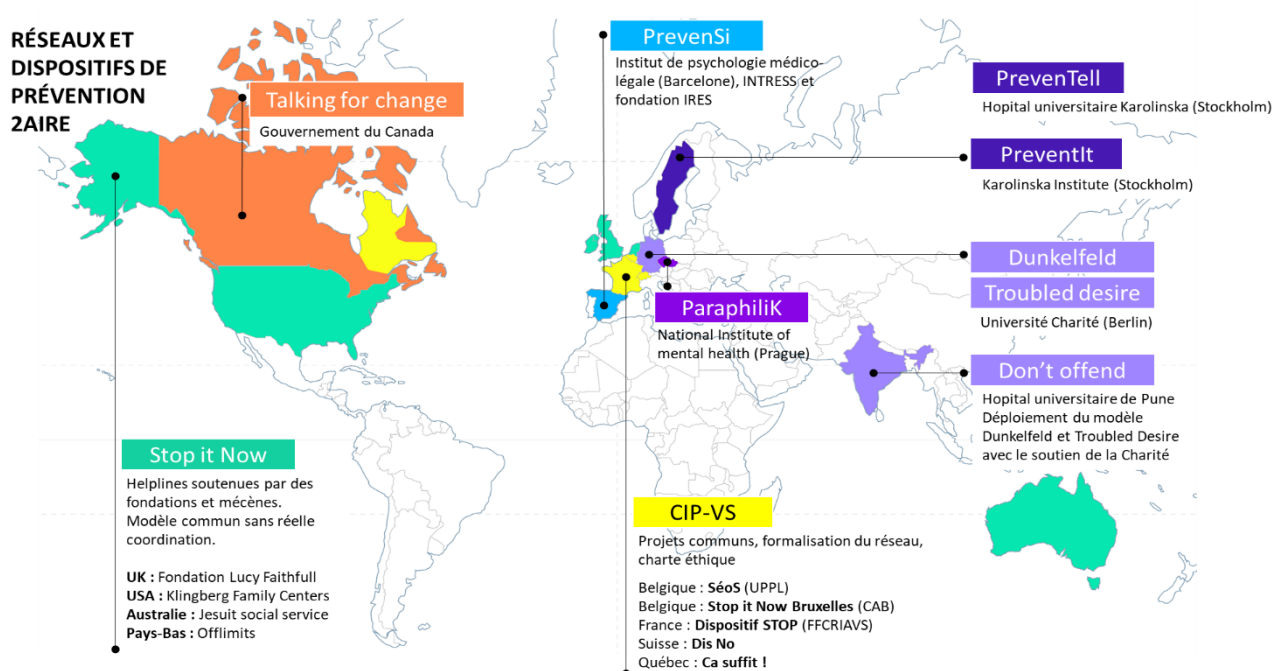
La création de lignes d'écoute et d'orientation spécialement dédiées a débuté dans les années 90 en Europe et voit une accélération de son développement à travers le monde.

A titre d'exemple, depuis 2005, en Allemagne, le dispositif mis en place par l'équipe de l'hôpital de la Charité (Berlin), intitulé «Dunkelfeld» (champ sombre), cible des sujets présentant des symptômes pédophiles et/ou hébéphiles (attirance pour des sujets pubères en début d'adolescence). Le dispositif Dunkelfeld s'est appuyé sur une campagne médiatique conséquente associant des slogans efficaces (« aimez-vous les enfants plus qu'il ne le faudrait ? » « Que devrait-on faire d'un homme attiré par les enfants? ...l'aider »). Cette campagne avait bénéficié du soutien du Ministère de la Justice, de plusieurs Universités et des œuvres privées ou fondations. Une association de victimes siège au

conseil d'administration du dispositif, qui s'est progressivement développé sur 10 autres structures en Allemagne. En mars 2018, 9515 contacts téléphoniques avaient été recensés, et avaient donné lieu à 2894 évaluations et 1554 offres de thérapie.

Des collaborations à l'internationale

La lutte contre les violences sexuelles à l'encontre des mineurs oblige les professionnels à des collaborations à l'échelle internationale. Plusieurs projets impliquant la FFCRIAVS ont vu le jour, notamment la mise en place d'un Consortium International francophone pour la Prévention des Violences Sexuelles (CIP-VS) regroupant les équipes françaises, belges, suisses et québécoises autour de standards éthiques communs et de projets de recherche.



CAMPAGNE DE COMMUNICATION STOP 2026

Présentation des supports en vue de leur diffusion.

La campagne de communication 2026 a été pensée pour être principalement diffusée sur les réseaux sociaux et comprend :

- 6 capsules vidéos ont été créées, elles se déclinent autour de 6 contextes : la famille, l'entourage proche, les loisirs, l'école, les réseaux sociaux et la pédocriminalité en ligne.
- 2 affiches ont également été développées, dont l'une à destination des proches.

Ces documents seront téléchargeables et diffusables selon vos besoins et vous connectant sur le site internet dispositifstop.fr sur lequel vous trouverez l'ensemble des informations sur le dispositif STOP, les formats numériques, ainsi que les imprimables (affiches, plaquettes).



LES CRIAVS et la FFCRIAVS

« Notre mission de service public : agir à la source des violences sexuelles. »

Les CRIAVS

Les **Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles** (CRIAVS) sont des structures de **service public**¹ placées sous la responsabilité du Ministère des Solidarités et de la Santé et sont rattachées à des établissements de santé. Leurs équipes sont pluridisciplinaires (plus de 15 corps de métier représentés), essentiellement composées de professionnels de la santé mentale.

Leurs actions s'adressent à tout professionnel ou toute institution concernés par la problématique des violences sexuelles, notamment dans les champs suivants : Santé, Justice, Socio-Educatif, Education Nationale, Formation, Enseignement supérieur, Sécurité publique...

Leurs missions sont les suivantes :

- **FORMATION** : Impulser la formation initiale et développer la formation continue auprès de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.
- **RECHERCHE** : Encourager, favoriser, initier le développement de nouvelles recherches et réflexions sur l'amélioration de l'évaluation, des traitements, et des suivis des auteurs de violences sexuelles.
- **PREVENTION** : Participer au développement des principes et actions de prévention des violences sexuelles aux niveaux primaire, secondaire, et tertiaire.
- **ANIMATION DE RESEAU** : Animer le réseau Santé-Justice, recenser les ressources et les compétences régionales, dans l'objectif d'une collaboration étroite entre acteurs des champs santé, justice, et social.
- **ESPACE EXPERT** : Fournir un espace de réflexion et d'élaboration autour des difficultés inhérentes aux pratiques professionnelles des intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles.
- **DOCUMENTATION** : Mise à disposition des documents de références, des avancées de la recherche, et de l'évolution des connaissances par l'intermédiaire d'une base de données documentaires nationale accessible en ligne.

Chacune de ces missions est mise en œuvre au niveau local en fonction des besoins et ressources spécifiques de chaque territoire. La mise en commun de ces actions au niveau national à travers la Fédération française des CRIAVS permet ainsi un enrichissement mutuel et le déploiement de dispositifs au niveau national.

¹ issues de la Circulaire DHOS/DGS/O2/6C no 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création des centres ressources interrégionaux et de la Circulaire DHOS/F2/F3/F1/DSS/A1/2008/264 qui a régionalisé les CRIAVS.

La FFCRIAVS

Depuis 2008, les membres des CRIAVS ont choisi de s'associer au sein de la Fédération Française des Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (FFCRIAVS) afin de mettre en commun les outils et compétences des professionnels des CRIAVS, conduire des projets communs d'envergure nationale et internationale, et proposer une meilleure visibilité sur leurs actions au bénéfice de leurs usagers.

La FFCRIAVS regroupe les 27 CRIAVS et 8 antennes répartis sur l'ensemble du territoire national, soit plus de 200 professionnels nourrissant collectivement une réflexion pragmatique au sujet des violences sexuelles.



Bureau :

Président :

Dr Daniel PINEDE (Neuilly sur Marne)

Vice-présidentes :

Charlotte DEMONTE (Nancy)

Aurélie MAQUIGNEAU (Marseille)

Secrétaire :

Laure VIVIER (Lyon)

Secrétaire adjoint :

Dr Julien DA COSTA (Toulouse)

Mathias POITAU (Lyon)

Trésorière :

Sandie IFFLI (Marseille)

Trésoriers adjoints :

Cyril CHERPRENET (Poitiers)

Celine SELLEM (Toulouse)

En savoir plus : www.ffcriavs.org